

**ALLOCUTION DE MONSIEUR
PIERRE MAUROY
A L'OCCASION DE LA REMISE DES
INSIGNES DE CHEVALIER DE LA LEGION
D'HONNEUR A MONSIEUR REMOND TACHE**

Samedi 29 Août 1992

Monsieur le Maire de Colletet
Cher Rémond Tache,

Messieurs les Maires,

Messieurs les Conseillers Régionaux et
Généraux,

Messieurs les légionnaires du comité de
Maubeuge,

Mesdames,

Messieurs,

Chers amis,

Nous voici réunis pour participer à une manifestation particulièrement agréable puisque je vais avoir le grand plaisir de remettre les insignes de chevalier de la légion d'honneur à Monsieur Rémond Tache.

Cette cérémonie sympathique est l'occasion de mettre à l'honneur les grandes qualités d'un homme qui a toujours eu un sens profond des responsabilités et de l'intérêt publique.

C'est pourquoi je suis très heureux, cher Rémond Tache, de pouvoir vous rendre hommage aujourd'hui devant votre famille (et je salue tout particulièrement votre épouse Madame Denise Tache) devant vos amis, et vos collaborateurs.

Ils savent tous que le titre qui vous a été décerné est amplement mérité. Il est le témoignage de la reconnaissance de la nation pour toutes ces années durant lesquelles vous avez mis votre compétence, votre savoir et votre disponibilité au service des autres.

Les 1750 habitants de Colleret le savent bien et ne me démentiront pas. Cela fait maintenant 36 années qu'ils vous accordent leur confiance pour défendre leurs intérêts et ceux de votre commune.

Depuis 1956, vous êtes Maire de Colleret !

Presque un record !

Voilà bien un exploit enviable ! ... Il vous a d'ailleurs valu récemment la médaille d'honneur Départementale et communale.

En tout cas, c'est pour moi la preuve incontestable de votre talent pour la gestion des affaires municipales. J'y vois encore la démonstration d'un réel attachement des habitants de Colleret à la personnalité de leur Maire.

En effet, 36 années de Mairie, -et je ne compte pas les trois années où vous étiez conseiller municipal- , représentent l'histoire d'une grande complicité entre une commune, sa population et un Maire efficace.

Cette complicité d'ailleurs s'est avérée très constructive puisque, sous votre impulsion, Colleret n'a cessé de s'équiper et de se moderniser.

Vous avez réalisé un grand réseau d'assainissement.

Votre Mairie a été complètement restaurée et signe de son dynamisme et de sa modernité : ses services se sont informatisés.

Vous avez encore fait construire un nouveau bureau de poste, et réaménagé votre réseau routier.

Pour sauvegarder votre patrimoine architectural, le clocher de l'une de vos deux églises a également été restauré grâce au soutien de la Mairie.

Mais, ce n'est pas tout, Vous avez fait, Monsieur le Maire, un gros effort en faveur de l'animation de Colleret, et notamment en ce qui concerne les activités sportives : vous avez acquis une salle de judo, un deuxième terrain pour le Football, et deux courts de tennis.

Etre Maire, c'est vrai, ce n'est pas seulement gérer et équilibrer un budget. Les nombreux Maires qui sont avec nous aujourd'hui peuvent tous en témoigner . C'est aussi un combat quotidien pour assurer aux autres des conditions et une qualité de vie toujours meilleures. Pouvoir se distraire, faire du sport, disposer sur place des équipements indispensables à l'accomplissement des formalités administratives sont en effet des critères qui influent énormément sur l'attractivité d'une commune.

Vivre à la campagne, et Colleret est une commune rurale, doit rester un privilège pour ceux qui préfèrent un cadre bucolique, ou pour ceux qui y ont toujours vécu. Ainsi il faut trouver sur place l'animation et les structures dont bénéficient les citoyens.

Mais, je vois, cher Rémond Tache, que Colleret s'en sort particulièrement bien sur ce plan.

D'ailleurs, signe qui ne trompe pas : la population s'accroît : vous êtes passés de 1627 habitants en 1989 à 1750 en 1991. Ces chiffres parlent d'eux mêmes.

Ainsi, cher Rémond Tache, nous célébrons aujourd'hui la réussite du Maire. Et j'aimerais dire que vous avez su donner à cette fonction toute sa valeur, et toute sa noblesse.

C'est la raison pour laquelle, au moment où tous les Maires des communes du Nord, les élus et les grands électeurs s'apprêtent à faire des choix importants pour se faire représenter au sein du Sénat, c'est à dire au sein du " Haut Conseil des communes de France" , votre cérémonie, Monsieur Tache, prend une nouvelle dimension.

En effet, en plus de toutes leurs responsabilités locales, les Maires et de nombreux conseillers municipaux doivent prendre des décisions qui influenceront directement sur la politique de la France et celle de toutes les communes à l'échelon national.

Les Sénateurs jouent un rôle important dans la vie institutionnelle française, mais il sont encore de précieux relais entre nos instances locales et nationales. Par leurs interventions auprès du gouvernement, par leur travail en commission, par leurs permanences, ils contribuent efficacement au règlement des dossiers locaux.

Avec cette mission de déterminer des représentants au Sénat, chacun peut mesurer l'intégralité et toute l'étendue de cette fonction que vous avez si bien su remplir ici à Colletet.

Vous êtes, je le sais, un Maire qui donne tout son temps, toute son attention à ses concitoyens. Un Maire généreux, courageux et profondément humaniste. Trois qualités qui vous distinguent particulièrement.

Cette générosité, et cet humanisme, on les retrouve dans vos idées, votre idéal politique mais aussi, et c'est capital, dans vos actes.

C'est pour cela qu'en 1962, il y a tout juste 30 ans, vous avez été promu rang de chevalier du Mérite Social.

C'est pour cela encore qu'en 1982, cette fois, il y a dix années tout juste vous devenez Chevalier de l'ordre National du Mérite.

Et 1992, aujourd'hui même, vous remarquerez la coïncidence des dates, et encore pour les mêmes raisons, vous obtenez la plus haute distinction nationale, instituée depuis 1802 par Napoléon Bonaparte.

J'ai dit générosité, humanisme, mais aussi courage :

Vous avez courageusement combattu pour la France pendant la deuxième guerre mondiale. Vous étiez affecté au char de combat.

La Croix du combattant dont vous pouvez dignement être fier symbolise toute la bravoure dont vous avez fait preuve lors des missions les plus dangereuses.

Là encore, on vous trouve fidèle à vos convictions de liberté, de solidarité, et d'action.

Mais je peux encore parler du courage d'une vie professionnelle réussie. Chef d'atelier de l'usine Jeumont-Schneider , votre carrière, toutes vos années de travail, vous ont valu la Grande Médaille d'Or du travail. Je sais que votre sens de la justice, de l'organisation, et votre énergie exemplaire ont été des qualités très appréciées des ouvriers qui travaillaient avec vous.

Et enfin, cher Rémond Tache, je n'oublie pas car ce n'est pas un secret vos convictions, et votre rôle au sein du parti socialiste.

Depuis 1938, vous n'avez pas démenti votre engagement ! Et vous savez, cette réalité a pour moi beaucoup d'importance. Elle signifie, je le crois, qu'il y a des hommes qui ont toujours un combat à mener, et c'est ce qui donne un sens à leur vie.

Combat en 39-45, celui-là physique, combat pour améliorer les sorts des plus démunis, combat pour Colleret et ses habitants , je ne peux pas devant vous détailler tous les mérites de la vie de Rémond Tache.

Simplement, avant de lui remettre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, j'ai tenu à esquisser quelques unes de ses plus grandes ~~valeurs~~ *vertus* .

Mais, Cher Monsieur le Maire, je n'ai qu'un message. Il est un simple témoignage : celui de la reconnaissance de la nation pour tout ce que vous avez fait et pour votre dévouement à l'intérêt public.

C'est la raison pour laquelle c'est avec un grand plaisir que je vous remet à présent les insignes de Chevalier de la légion d'honneur.

Suite à une communication téléphonique de M. Remond TACHE, Maire de COLLERET, nous informant qu'une petite délégation de la FDSEA (Fédération Agricole), conduite par

- . M. André PECHER
- . M. Lucien PRZESZLO

souhaite rencontrer Pierre MAUROY (10 mn - 15 mn) pour exposer les problèmes propres aux agriculteurs . Un entretien a été aménagé avec eux à la Mairie de COLLERET, à l'issue du cocktail qui suit la remise de décoration à M. Remond TACHE.